

MADAGASCAR

Revue de Presse mars 2008

POLITIQUE INTÉRIEURE

Contentieux des élections municipales du 12 décembre : les candidats lésés s'impatientent. Ils réagissent contre la lenteur de la juridiction électorale qui n'a pas encore pris des décisions concernant leurs requêtes. Cependant, le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa a rappelé qu'aucun délai n'est imparti au conseil d'État dans l'accomplissement de sa tâche de juge électoral.

Le déroulement de la campagne pour l'élection des conseillers régionaux du 16 mars

Le Comité national d'observation des élections (CNOE) observe une réticence des citoyens envers les élections régionales : absence de mobilisation de comités de soutien, des citoyens refusent de prendre leurs cartes d'électeur, même si les responsables se rendent auprès de chaque foyer pour les distribuer. Dans 85% des cas, il n'y a qu'une seule liste enregistrée auprès de la commission de réception des candidatures, ce qui peut expliquer ce désintérêt pour la campagne. Les souffrances provoquées par le passage des cyclones peuvent aussi expliquer cette situation.

La légalité des appels à l'abstention en débat : l'appel à l'abstention est répréhensible pour le préfet de police d'Antananarivo : il affirme que ce geste constitue une incitation à la révolte, un geste qu'il affirme passible de poursuite. « *Cela constitue une entrave à la liberté et au droit de vote, selon le code électoral* », a-t-il précisé. Il affirme « *l'existence d'actes d'intimidation pour dissuader les gens à voter* ». « *Il y a des gens qui ont même détruit les cartes d'électeurs au moment de leur distribution* », rapporte le préfet.

Pour le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa, « *Les propos du Préfet de police auraient été fondés si le système de vote à Madagascar était obligatoire. Mais ce n'est pas encore le cas. D'ailleurs, le droit de vote est à la fois le droit de voter et le droit de ne pas voter* ». Et Jean Eric Rakotoarisoa d'ajouter que « *chacun a le droit de sensibiliser les électeurs à prendre le chemin des urnes ou de les convaincre à ne pas voter* ».

Selon Le Quotidien, organe du président Ravalomanana, les opposants se lancent dans des opérations de déstabilisation pour qu'une « *crise politique* » surgisse et les remettent de nouveau en selle. Leurs moyens financiers leur permettraient d'imprimer des bulletins de vote, mais ils préfèrent « *parasiter l'Etat* » en lançant le « *bulletin unique* ». Et, à force de crier au loup, cela finit par arriver. Le Tim se présente seul dans plus de 70 % des bureaux de vote.

Marcel Ranjeva, les élections, les risques d'abstention et les JMJ : le ministre des Affaires étrangères a multiplié les efforts sur le terrain en vue des élections régionales. De confession catholique, il s'est chargé d'aplanir les éventuels problèmes nés du chevauchement des élections avec la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ).

Résultats de l'élection des conseillers régionaux

Abstention massive et fort pourcentage de bulletins blanc et nuls : le taux de participation serait un peu inférieur à 50 % au niveau national, et beaucoup plus faible dans tous les ex-chef lieu de province. Dans 3 ex-chefs lieu le parti présidentiel TIM l'emporte avec 100%,

faute de challengers. Pour ce qui est des votes blancs et nuls, la Capitale vient en tête avec 30,4%. Le taux est de 15 à 30% dans trois autres provinces, le score le plus faible atteignant tout de même 7%. Le débat autour de la légitimité des futurs conseillers régionaux est lancé. «*Quant le taux d'abstention atteint les 80%, c'est grave*», commente Jean Eric Rakotoarisoa, constitutionnaliste et membre du Sefafi. «*La question qui se pose est de savoir si les futurs élus auront la capacité de mobiliser la population pour le développement*», poursuit-il. Certains observateurs mettent en doute les chiffres de votants et de bulletins blanc et nuls publiés par le ministère de l'Intérieur ; ils suspectent les autorités de manipulations, notamment dans les zones rurales et difficiles d'accès. Il est en effet prouvé que dans les grandes villes la participation a été très faible et le taux de blancs et nuls anormalement élevé. Le nombre de plainte reçue par le tribunal administratif semble également atteindre un record.

Pour le Sefafi, « Le taux de participation qui atteint les 49% laisse perplexe » : «*Nous avons déjà prévu ce faible taux de participation. Depuis le mois de février, nous n'avons pas cessé de tirer la sonnette d'alarme. On ne peut pas comprendre l'enjeu de la région en 15 jours. Voilà le résultat lorsque le pouvoir n'écoute pas* », a souligné Jean Eric Rakotoarisoa. Pour le CNOE/KMF, «*Le manque de moyens, humain et financier, n'a pas permis de bien sensibiliser les électeurs* »

Suite au scrutin qui marque la mise en place des structures régionales, la dissolution des «*provinces autonomes* », source de tous les risques de sécession lors des événements de 2002, est engagée.

Elections sénatoriales du 20 avril : les conseillers régionaux et les maires forment le collège des grands électeurs qui éliront le 20 avril les 22 membres du Sénat. Les 11 autres sénateurs seront désignés par le Président de la République en raison de leurs compétences particulières. Au vu des résultats des dernières élections, depuis les législatives du 23 septembre 2007 jusqu'aux régionales du 16 mars dernier, en passant par les communales du 12 décembre 2007, les élus du TIM constituent la grande majorité de ces grands électeurs. De fait, on peut déjà avancer que la grande majorité de ces nouveaux membres du Sénat sera issue du parti présidentiel, aussi bien en ce qui concerne les membres élus que ceux nommés par le président de la République. Avec 997 maires sur les quelques 1500 élus et presque la totalité des 147 conseillers régionaux, il n'aura pas de mal à imposer ses candidats

Les sénateurs sortants haussent le ton. Ils rappellent qu'ils n'ont reçu jusqu'à maintenant qu'une partie de leurs droits et avantages. Ils revendiquent le règlement du reliquat avant leur départ.

Le principe de l'élection des chefs de région au suffrage universel direct remis en cause : les chefs de région ne seront pas élus au suffrage universel direct, contrairement à la promesse faite en 2004 et en contradiction avec la loi sur la décentralisation. Marc Ravalomanana a précisé en outre que les chefs de Région continueront d'être nommés pendant une période transitoire de 30 mois, délai maximum prévu par la Constitution. Ces annonces suscitent des réactions négatives dans le monde politique. L'Observatoire de la vie publique (Sefafi) se montre critique : «*L'élection des responsables des collectivités territoriales décentralisées au suffrage universel direct est un principe de la décentralisation. [...] Un minimum de respect des citoyens et d'honnêteté intellectuelle aurait dû amener à plus de clarté sur cet aspect de la régionalisation*». Le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa déclare : «*L'initiative gouvernementale pourrait conduire à une coupure du lien entre les élus et la population* ».

Le Comité national d'observation des élections (CNOE/KMF) demande que l'élection des chefs de région se tienne le plus rapidement possible. Il y va de la consolidation du processus de décentralisation.

Le bras de fer entre les deux ailes de L'AREMA [ancien parti au pouvoir] reprend : l'annonce de la tenue du congrès du parti le 10 mars par l'aile proche de Pierrot Rajaonarivelo, ancien vice-premier ministre exilé en France, remue le couteau dans la plaie. L'autre aile, proche de l'ancien président Didier Ratsiraka, déplore l'initiative et déclare : *«il y a d'autres choses beaucoup plus importantes que l'organisation d'un congrès, et qui méritent d'être examinées dans le calme»*. Elle fait, entre autres, allusion à la réconciliation nationale, à la libération des prisonniers liés aux affaires de 2002 ou encore au retour des exilés. L'amorce de rapprochement entre les deux ailes du parti semble compromise.

Didier Ratsiraka, en exil à Paris depuis 6 ans, sort de son silence et relance le débat sur son retour au pays : Il conteste la légalité de la convocation de ce congrès par ses actuels dirigeants intérimaires et les qualifie d'usurpateurs. Ceux-ci font observer que Didier Ratsiraka, depuis son retour au pouvoir en 1996, n'est plus le dirigeant de l'AREMA, quand bien même il en serait le fondateur. L'Amiral renouvelle par ailleurs sa consigne de boycott de toutes les élections organisées par le régime en place. Les observateurs s'interrogent : Didier Ratsiraka prépare-t-il son retour ?

La Journée de la femme a été l'occasion, pour Céline Ratsiraka, l'épouse de l'Amiral, dont la santé est précaire, de sensibiliser l'opinion sur sa volonté de rentrer au plus vite au pays.

Le Comité pour la Réconciliation Nationale (CRN) tente de remobiliser l'opposition après une longue période de léthargie : il a convoqué une assemblée générale les 7 et 8 mars. La concrétisation de la résolution de la conférence nationale unique en 2005, dont la mise en place de la transition pour préparer une nouvelle Constitution était à l'ordre du jour de ces retrouvailles. Les membres de l'opposition tentent de renouer le dialogue entre eux. La question de la transition, cheval de bataille du CRN, continue de diviser l'opposition mais le consensus existe sur la réconciliation nationale, le retour des exilés, ou la libération des prisonniers politiques. Le boycottage des élections est aussi devenu un point de rapprochement. Jusqu'ici, les guerres de leadership et la question de la transition ont été les principaux obstacles à l'union. Les partis politiques sont rejetés par l'opinion publique mais l'opposition espère pouvoir réhabiliter la chose publique.

Projet de transition : le CRN appelle le peuple à se lever. L'ancien président Albert Zafy et le Comité pour la réconciliation nationale (CRN) enclenchent la vitesse supérieure et appellent la population *«à se lever [...] coûte que coûte»*. Cette logique d'affrontement est pour lui *« la seule solution pour éviter la guerre civile »*. Le sénateur Benjamin Vaovao ajoute : *«Les partisans de Ravalomanana vivent dans l'impunité. Or, au moindre geste, les opposants sont incarcérés. Les autres crèvent à l'étranger»*. Le secrétaire d'État chargé de la sécurité publique affirme que les autorités se tiennent prêtes à contrer les actes de désobéissance civile. Certains observateurs avancent que cette radicalisation du CRN est consécutive à la rencontre de certains membres de l'opposition avec des représentants de l'Église catholique.

FFKM : une concertation nationale en germe. Le Sefip, branche du Conseil œcuménique des Églises chrétiennes (FFKM), propose la tenue d'une concertation nationale. Les chefs d'Église ne se sont pas encore prononcés. L'idée d'une concertation nationale rappelle le début des événements en 1991, qui ont conduit à la revendication de l'élaboration d'une nouvelle Constitution. L'archevêque d'Antananarivo a rencontré discrètement des membres de l'opposition au lendemain des régionales.

Le nouveau maire Andry Rajoelina met sur table les entorses politiques à la gestion d'Antananarivo : pour la première fois depuis son élection, il tape sur la table et lance une attaque en règle contre le pouvoir. Evoquant un «*coup politique*», il fait allusion à une série de décisions prises par les autorités, et qui d'après lui sont dirigées contre la Commune. Le nouveau maire est perçu par les observateurs comme un rival potentiel de Marc Ravalomanana, lequel avait emprunté le même itinéraire pour parvenir au pouvoir.

Soupçonné d'atteinte à la sûreté de l'Etat, Emmanuel Razafindrazaka est en résidence surveillée : le contrôleur général de la police est soupçonné de faire partie d'une équipe qui s'apprêtait à commettre un attentat le 28 mars, en marge de la commémoration des événements de 1947. Les autorités étendent leur champ d'enquête à d'autres affaires similaires, entre autres le vol d'armes au 1er Régiment de transmissions et de services (RTS) en septembre 2007 ou encore le coup de force du général Randrianafidisoa à la Base aéronavale d'Ivato (BANI) de la même année. Des arrestations, y compris au sein des forces armées, pourraient avoir eu lieu. L'implication de ressortissants étrangers n'est pas exclue. Le CRN a déclaré que la plate-forme de l'opposition n'adhère pas à cette perspective de coup d'Etat.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE, SOCIETE, SANTE

Peine capitale : 44 condamnés dans les prisons malgaches, aucune exécution. Aucune peine de mort n'a été appliquée à Madagascar depuis l'accession à l'indépendance. Commentaires du Directeur de l'administration pénitentiaire, de l'éducation et de la surveillance : « *Madagascar est lié par la signature de diverses conventions internationales régissant les droits de l'homme. Ce qui nous oblige ainsi à respecter les idées en vogue dans le monde qui militent pour l'abolition de la peine de mort. On peut dire de ce fait qu'il y a plus ou moins transformation de la peine de mort en une peine de travaux forcés à perpétuité* ».

Prisons : réouverture de six établissements. Plus d'une dizaine de maisons de sûreté ont été désaffectées en 2006 pour cause de vétusté des bâtiments et insuffisance budgétaire. Leur réouverture est programmée, elle devrait contribuer à réduire un tant soit peu la surpopulation carcérale.

Création de la Haute Cour de Justice : Bakolalao Ramanandraibe, Garde des Sceaux, annonce la présentation au cours de la première session parlementaire du projet de loi relatif à la création, longtemps différée, de cette juridiction habilitée à juger les responsables politiques.

CPI : Madagascar devient le 106e Etat partie au traité. 30 pays africains soutiennent désormais la lutte contre l'impunité. Cette ratification du Statut de Rome intervient 10 ans après que Madagascar ait initialement signé le traité, un jour après l'adoption du Statut. Ce processus a été retardé par des obstacles constitutionnels et juridiques. La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) s'est félicitée de la ratification du Statut de Rome par le gouvernement malgache. Maria Raharinarivonirina, présidente de l'ACAT Madagascar, l'organisation qui coordonne les activités de la Coalition pour la CPI, a noté : « *ACAT-Madagascar apprécie les efforts entrepris par le gouvernement pour rejoindre le système de justice internationale. Elle apprécie également le rôle vital joué par les organisations de la société civile et s'attend à ce que la ratification du Statut par le Madagascar encourage d'autres Etats de l'Océan indien et de l'Afrique australe à rejoindre le Statut de Rome* ». La CCPI appelle désormais Madagascar à procéder rapidement au processus de mise en oeuvre du Statut de Rome dans

sa législation nationale et à la ratification de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour.

Journée du 8 mars : plus d'engagement, plus de présence pour 9 millions de femmes Malgaches. La situation actuelle de la femme malgache est encore similaire à celle de la plupart des pays en développement : faible accès aux ressources, (crédits, emplois, terre...) ; méconnaissance ou non valorisation des droits (état civil, succession...) ; faible accès aux droits fondamentaux (santé, éducation, nutrition...) et existence de multiples formes de discrimination et de violences. Par ailleurs, les femmes ne sont toujours pas assez présentes dans la vie économique, politique et sociale, et leur participation dans les secteurs clés du développement reste limitée. La célébration officielle de la Journée du 8 mars sera donc centrée cette année sur l'engagement de la femme dans la vie communautaire et l'autonomisation des femmes. Egalité et genre, santé maternelle, lutte contre la discrimination, bref, l'ensemble des volets incluant les droits de la femme, seront ainsi au centre des attentions des responsables politiques.

Le syndicat chrétien SEKRIMA célèbre le 8 mars et dénonce la situation des femmes dans les zones franches : travail de nuit et conditions de travail qualifiées d'«inhumaines». Des dispositions d'une loi du 14/01/08, relatives aux entreprises de la zone franche, introduisent des dérogations jugées inacceptables. Le syndicat exige leur abrogation.

La loi sur la dépénalisation de l'avortement est reportée : la vice-ministre de la Santé et du planning familial indique que le projet de loi ne sera pas soumis au Parlement cette année. «*Qu'on mette fin à la polémique. L'Etat malgache n'est pas partant pour cette initiative*», déclare Perline Rahantanirina. «*Il n'y a rien de définitif. Il faut expliquer au public que cette initiative vient des Nations Unies qui envisage d'adoucir les peines à l'encontre des auteurs de l'interruption volontaire de grossesse*», précise-t-elle.

Protection de l'enfant : des pratiques coutumières remises en question. Le Comité des droits de l'enfant (CDE) demeure préoccupé par le fait que le droit interne et notamment le droit coutumier ne reflètent toujours pas les dispositions et les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant. Cette observation du CDE, appuyée par le ministère de la Justice et l'UNICEF, s'inscrit dans le cadre de la préparation du rapport périodique de Madagascar sur la mise en œuvre de la Convention pour la période 2003-2008. Les enfants supposés «nés sous un jour néfaste» et le rejet des jumeaux dans certaines régions, ainsi que les mariages forcés, sont notamment au centre des discussions.

Bonne gouvernance et démocratie : regards extérieurs

Le Sefafi interpelle les diplomates : les ambassadeurs ou chargés d'affaires de Norvège, Allemagne, France, Suisse et UE ont rencontré des membres de cette organisation de la société civile. Le chargé d'affaires suisse affirme que la rencontre a été «très utile». Tout en précisant : «*Cela ne veut pas dire que nous avons les mêmes points de vue*».

L'UE attend des signes du gouvernement : «*Effectivement, il y a un problème*», a concédé Susan Roson, responsable de Madagascar au sein de la Direction générale du développement à la Commission européenne. Elle affirme avoir «*tenu compte*» des rapports rédigés par la délégation parlementaire UE/ ACP, il y a quelques mois. Cette dernière avait effectué une mission à Madagascar et avait, entre autres, émis des critiques sur le système électoral. Elle mentionne également des «*défaillances dans le système judiciaire*» mais reconnaît que des efforts ont été accomplis. Susan Roson reste pourtant floue sur la question de savoir si l'UE va faire un lien entre la réforme électorale et le décaissement des aides européennes, dont

une partie doit être consacrée à la bonne gouvernance. L'ambassadeur de l'UE précise que l'Union privilégie toujours l'approche « *encouragement* » à celle de la sanction et reste disponible pour apporter son appui.

Guenter Heidenhof, expert de la Banque Mondiale : « *La justice malgache est encore très faible* ». « *La bonne gouvernance entraîne la motivation des agents de l'Etat. L'indépendance de la justice constitue un élément essentiel pour y arriver. Malheureusement, la performance du système judiciaire malgache ne marche pas encore très bien. Votre justice reste encore très faible. Et c'est la gouvernance qui en pâtit. En réalité, cette justice devrait être un contre-pouvoir, or, ce n'est pas le cas ici. [...] L'administration malgache connaît encore un grand problème en ce qui concerne la corruption et le comportement des agents publics. Le conflit d'intérêt qui existe à tous les niveaux contamine encore le système malgache* ». Guenter Heidenhof suggère le renforcement des questions d'éthique, la valorisation des comportements d'éthique (travailler avec le Bianco est déjà une chose, selon lui), le renforcement des systèmes de contrôle et la modernisation des procédures. Néanmoins, il a souligné que « *Madagascar est un pays pilote en Afrique. Il y a volonté de travailler, de faire les choses dans le sens de la bonne gouvernance de la part des dirigeants. C'est déjà un bon signe pour le pays* ».

Vers une traçabilité des revenus miniers : Madagascar figure parmi les 22 pays ayant déposé leur dossier de candidature au sein de l'EITI (Initiative de Transparence des Industries Extractives). Ce qui traduit l'engagement de l'Etat à jouer la carte de la transparence en matière d'exploitation minière et pétrolière, dans le cadre d'une approche participative. Un système de contrôle sera installé pour veiller à une meilleure traçabilité des revenus miniers pour qu'il y ait un réel impact au niveau de la population locale. Il s'agit, entre autres, de l'Observatoire des mines qui implique fortement la société civile. Les compagnies minières se chargent également de la réhabilitation de leurs sites d'exploitation. Madagascar élabore actuellement le plan de travail pour la mise en œuvre de ce système EITI. Des industries extractives (QMM et Sherrit International notamment) débiteront leur exploitation en 2009. Le pays ne sera admis définitivement qu'après 2 ans de contrôle de l'EITI sur la mise en œuvre de son plan de travail. Des financements auprès des bailleurs de fonds comme la BAD et la Banque mondiale seront négociés en vue de mettre en œuvre ce plan de travail.

Cofinancé par Bill Gates, un vaccin gratuit contre la méningite : grâce à la Fondation Melinda et Bill Gates et d'autres organismes, en collaboration le gouvernement malgache, la population bénéficiera gratuitement du vaccin contre la méningite à partir d'octobre. Plus de 800 000 \$ seront nécessaires pour cette campagne. « *Nous avons été élus parmi les 15 pays africains bénéficiaires du financement pour cette année 2008, à cause des efforts que nous avons consentis en terme de vaccination* », soutient le chef du service de la vaccination du ministère de la Santé. Il s'agit d'un vaccin combiné DTCHepBHib contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et la méningite.

RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION

Alerte à l'émigration d'anjouanais : le pays redoute le risque d'une émigration massive d'anjouanais après l'élection contestée par la communauté internationale de Mohamed Bakar, considéré comme un président autoproclamé. L'UA est sur le point d'intervenir militairement. Les opposants dénoncent subir des traitements inhumains dans cette île devenue une « *zone de non-droit* ». Madagascar est préoccupé par les répercussions de cette situation chaotique.

Une conférence des bailleurs au mois de mai : la Banque mondiale, l'UE, l'AFD et la BAD figurent dans la liste des participants. Ils seront rejoints par des bailleurs de fonds de moindre envergure. Cette initiative s'inscrit dans la ligne de la Déclaration de Paris qui vise à éviter les interférences entre bailleurs et à optimiser les interventions.

Jirama : 47 millions d'Euros de la BEI. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) vient d'octroyer un financement de l'ordre de 47 millions d'Euros pour la mise en œuvre du projet WATER II de la société nationale de production de l'électricité et de l'eau Jirama. Ce projet vise à réaliser des infrastructures de production d'eau en vue d'augmenter la quantité disponible pour l'agglomération d'Antananarivo jusqu'en 2015. 50% de ce montant est octroyé à titre de don.

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Ranjeva, a indiqué que le problème du Tibet relève de la compétence exclusive de la Chine. Madagascar est contre toute tentative de lier les troubles au Tibet avec les JO de Pékin. Le président Ravalomanana devrait se rendre en Chine pour assister aux Jeux, a-t-il déclaré. Cette prise de position est abondamment relayée par les organes de presse chinois.

ECONOMIE, ENVIRONNEMENT, DEGATS CYCLONIQUES

L'Inde pourrait devenir le principal pourvoyeur d'investissements directs étrangers de la Grande Ile : des opérateurs indiens sont intéressés par les opportunités dans le domaine de l'agri business, et tout particulièrement la riziculture, les chemins de fer (2500 km de nouvelles lignes) et la recherche pétrolière. 27 opérateurs ont des projets pour un montant de 10 à 12 milliards de dollars. L'un des projets consiste à permettre à Madagascar d'être exportateur de riz d'ici deux ans, sur de vastes étendues non exploitées.

Madagascar compte nourrir Maurice : avec la flambée des prix des produits alimentaires sur le marché mondial, la proposition devient une option crédible pour l'île sœur. Les autorités malgaches et mauriciennes sont engagées dans une réflexion stratégique pour donner une nouvelle impulsion à la coopération agricole entre les deux îles. Pour l'instant, Madagascar ne satisfait que 1 % des besoins alimentaires mauriciens. « *Madagascar offre une opportunité unique aux entrepreneurs mauriciens de prendre le contrôle total de la chaîne logistique* », explique un responsable du dossier de la diversification agricole à la Chambre d'agriculture mauricienne. Mais pour l'heure, c'est Maurice qui envoie du riz à Madagascar, dont la qualité n'a rien à envier à celle du riz de luxe malgache destiné autrefois à l'exportation ...

Le gouvernement a décidé la suspension temporaire des exportations de pierres précieuses. Ni la date de reprise ni les motifs n'ont été communiqués mais on suppose que la mesure est la conséquence d'une tentative de trafic de pierres précieuses via un réseau international. Elle viserait à assainir le marché aux mains de trafiquants, dès le départ des sites d'exploitation. Cette suspension est à rapprocher des mesures prises récemment pour l'exportation de bois précieux. Elle aura néanmoins des répercussions sur les rentrées fiscales et entraînera une baisse des recettes d'exportation. Sans parler des conséquences néfastes au niveau des prix payés aux petits producteurs.

Exportations illégales : la présidence de la République chiffre à 750 millions d'euros le montant des trafics illégaux concernant l'ensemble des ressources marines et les ressources forestières et minières.

Antananarivo 3ème métropole la plus sale du monde : réputé pour ses classements annuels sur les grandes fortunes ou les grandes entreprises, Forbes publie la liste des 25 villes les plus sales du monde. Le leader mondial des métropoles polluées est Bakou. En 2^{ème} position, on trouve la capitale du Bangladesh, Dacca. Les deux autres villes suivantes sont Antananarivo et Port-au-Prince, "*confrontées à une croissance rapide de la population urbaine et à des besoins toujours plus importants en matière de gestion des déchets et de l'eau*". Mexico arrive au 5^{ème} rang.

Dégâts cycloniques : manque de moyens et désintérêt des médias occidentaux

Le PAM réalise des distributions auprès de milliers de personnes touchées par le cyclone Ivan : il a déjà distribué des rations de biscuits à haute valeur énergétique dans la Capitale à 2000 personnes réfugiées sous des tentes, ainsi que sur la côte Est - la plus touchée - et sur l'île de Sainte Marie, qui a été dévastée. Des distributions de vivres générales ainsi que des activités de « *vivres contre travail* » sont prévues sur la côte Est. Selon un bilan provisoire du BNGRC, le cyclone a causé la mort de 73 personnes. La tempête a affecté 240 000 personnes, 148 500 sont sans abri, dont presque 20 000 à Antananarivo. Suite aux premières évaluations menées par le gouvernement, le PAM estime qu'environ 2000 tonnes d'aide alimentaire immédiate sont nécessaires pour nourrir près de 140 000 personnes. Le Secours populaire lance un appel aux dons pour Madagascar. La Croix rouge Malgache a sollicité la Croix-Rouge Française afin de mobiliser la Plateforme d'intervention régionale Océan Indien (PIROI), au départ de La Réunion. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge devrait débloquer des crédits de son Fonds de réponse d'urgence aux catastrophes.

En réponse à l'appel lancé par le gouvernement, l'UE mobilise une aide supplémentaire de 6,8 millions d'euros. Elle servira à renforcer l'aide humanitaire dans les régions Est et à rétablir les infrastructures routières endommagées.

36,5 millions de dollars sont nécessaires à la reconstruction. « *Pour le moment, seuls 6 millions de dollars sont disponibles. Le reste n'est pas encore couvert* », a souligné le coordonnateur des urgences au sein des Nations unies.

Le Sud-est menacé par l'insécurité alimentaire : le manque de vivres dans cette région n'est pas tout à fait une situation nouvelle à cause de son enclavement infrastructurel, rendant difficile son approvisionnement. Cette fois-ci pourtant, il a été aggravé par les inondations provoquées par le cyclone Ivan. Par ailleurs, les risques d'épidémie de diarrhée, de paludisme, de bilharziose intestinale sont également très élevés dans la région.

Selon la presse mauricienne, Ivan a mis à nu le sous-développement criant de Madagascar. « *Il est évident, à entendre les appels d'aide des populations locales, que le pays n'est pas apte à affronter une catastrophe de cette ampleur. Les moyens sont dérisoires. Dans des régions reculées, que l'aide étrangère n'a pas réussi à atteindre, la population doit retrousser ses manches et se sauver elle-même des eaux, sans aucune aide ni assistance. Après ce déluge, les politiciens malgaches sont en effervescence mais pour d'autres raisons, davantage politiciennes qu'humanitaires. Le naufrage économique de la Grande Ile s'aggrave. Depuis des années, sur les trottoirs de Tana, les produits importés accaparent une part importante du marché local. Le «made in Madagascar» se fait de plus en plus rare. Y compris pour les denrées alimentaires, le textile, les meubles. Au-delà de l'appel au secours international, plus que nécessaire aujourd'hui pour sortir la tête de l'eau, les politiciens malgaches doivent s'atteler à reconstruire leur économie afin de saisir les nouveaux enjeux du commerce régional. Le dialogue régional est primordial* ».

Le quotidien suisse « Le Temps » titre : « Cyclone passé sous silence » : « *Titres de la presse ici : «Ingrid est en train de mourir. Il faut agir vite !», «Un mort dans une explosion de gaz à Lyon».*

Titres de la presse là-bas : «Cyclone Ioan : de nombreux morts et disparus du cataclysme», «Bilan d'Ivan : 80 000 hectares de rizières inondées», «Madagascar appelle à l'aide : 96 morts, 177 disparus (bilan provisoire)». [...] Loin des caméras, le bilan du cyclone Ioan qui s'est abattu en février ne cesse de s'alourdir. Le pays commence à peine à réaliser l'ampleur du désastre. Désormais, c'est le spectre de la malnutrition et des épidémies qui plane sur une Grande Ile. Les médias sont tous muets sur cette catastrophe humanitaire [...] et sur les souffrances d'un peuple perdu en plein milieu de l'océan indien ».

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Le Quotidien, la Gazette, L'Express de Maurice, TV5 Monde, Le Temps (Genève), iccnw.org, Xinhua

Au 31/03/2008, 1euro = 2624 Ariary (cours pondéré)